



CENTENAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES MEMBRES DE LA LÉGION D'HONNEUR

100 ANS AU CŒUR DE LA NATION

Présentation de la Légion d'honneur, de la Société des Membres de la Légion d'honneur (SMLH) et de la section de La Réunion

(version du 30 août 2021)

I- La Légion d'honneur (<https://www.legiondhonneur.fr/fr>)

La Légion d'honneur est la plus élevée de nos distinctions nationales qui récompense des « *mérites éminents acquis au service de la Nation* » à titre civil ou militaire. Elle est un héritage des ordres de chevalerie créés au Moyen-Age par la royauté et elle se rapproche de l'ordre de Saint-Louis fondé en 1693 par Louis XIV. Elle a été instituée par le général Napoléon Bonaparte, Premier Consul (loi du 29 floréal an X – 19 mai 1802).

Aujourd'hui, l'ordre national de la Légion d'honneur est le reflet de la société française : il récompense chaque année environ 2 550 citoyens issus de tous les domaines d'activité du pays, à parité homme-femme. Il est administré par le grand chancelier de la Légion d'honneur nommé par le président de la République qui en est le grand maître. Le grand chancelier actuel est le général d'armée Benoît Puga, ancien chef de l'état-major particulier du président de la République. Il est également chancelier de l'ordre national du Mérite.

La Légion d'honneur comporte trois grades (chevalier, officier, commandeur) et deux dignités (grand officier et grand-croix). Elle compte actuellement environ 92 000 titulaires vivants.

II- La Société des Membres de la Légion d'Honneur (<http://www.smlh.fr/>)

1- Au plan national

Créée en 1921, reconnue d'utilité publique par décret du 27 mars 1922, et placée sous le haut patronage du président de la République, grand maître de l'ordre national de la Légion d'honneur, et du grand chancelier de la Légion d'honneur, la SMLH est une association qui fédère, en France et à l'étranger, les décorés volontaires désireux de faire rayonner les valeurs de l'Ordre et celles de solidarité et d'entraide. Elle se fixe trois missions :

- **concourir** au prestige de l'ordre national de la Légion d'honneur et contribuer au rayonnement des valeurs et de la culture de la France sur le territoire national comme à l'étranger,
- **promouvoir** dans la société française les valeurs incarnées par la Légion d'honneur et contribuer au développement de l'esprit civique et patriotique, notamment par des actions éducatives auprès

de la jeunesse,

● **participer** à des activités ou des actions de solidarité nationale tout en renforçant les liens d'entraide entre les membres.

Sa devise est « **Honneur – Patrie – Solidarité** ».

Créé en 2010, « **l'Honneur en action** » vise à récompenser des projets dont la vocation principale est d'aider ceux qui en ont besoin. Grâce à un système de mécénat d'entreprises, il apporte un soutien matériel, humain ou financier à des porteurs de projets, leur permettant ainsi de poursuivre leur engagement de façon concrète et vigoureuse au service de la Nation.

Le premier président de la SMLH fut le recteur Paul Appel, recteur de l'université de Paris, grand officier de la Légion d'honneur, et son président actuel est l'amiral (2S) Alain Coldefy, grand officier de la Légion d'honneur.

Forte d'environ 50 000 membres, elle dispose de 130 sections départementales et de 579 comités sur tout le territoire national, en métropole comme outre-mer, et elle est présente dans 63 pays.

2- A La Réunion (<http://www.smlh974.re/>)

Créée en 1962, la section de La Réunion est présidée depuis le 16 mars 2019 par Alix Séry et la composition de son bureau est la suivante :

Président honoraire : général (2S) Yvon Lucas

Président : Alix Séry

Vice-présidente : Christiane André

Vice-président : Ary Langenier

Secrétaire : Mme Dominique Gopal

Secrétaire-adjointe : Chantal Payet

Trésorière : Christiane Albert

Trésorier-adjoint : Patrick Bouteiller

Autres membres :

Céline Lucilly

Jean-Claude Pech

Bernard Salva

Mario Serviabile

Christian Thiao-Layel

Mickaël Valliamée

La section compte actuellement 209 adhérents ainsi répartis :

- commandeurs : 5
- officiers : 22
- chevaliers : 175
- membres associés et amis : 7

La section est organisée en trois comités :

- Comité ouest (présidente Christiane André)
- Comité sud (président Patrick Bouteiller)
- Comité nord et est (président Christian Thiao-Layel).

Outre les actions d'entraide et de solidarité à l'égard de ses membres les plus vulnérables, la section mène de nombreuses actions :

- **Actions de rayonnement** : participation à des cérémonies publiques, à des manifestations patriotiques ou à des remises de décorations, renforcement des liens avec les légionnaires des autres îles du sud-ouest de l'océan Indien...
- **Actions de renforcement de la cohésion nationale**, au niveau de la jeunesse en particulier (plus de 5 000 jeunes touchés en moyenne chaque année) : interventions en milieu scolaire, valorisation des jeunes (classes préparatoires aux grandes écoles, enseignement professionnel, apprentissage, enseignement supérieur), accompagnement de jeunes volontaires du service civique, développement de l'esprit civique et patriotique, devoir de mémoire et transmission des valeurs de la République, participation au Concours national de la résistance et de la déportation et au rallye citoyen organisé par le trinôme académique de La Réunion.

Dans le cadre de la démarche « *l'Honneur en action* », la section décerne chaque année plusieurs prix :

En partenariat avec le rectorat :

- le prix de l'initiative citoyenne
- le prix des classes préparatoires aux grandes écoles
- le prix des classes terminales des lycées professionnels

En partenariat avec la chambre de métiers et de l'artisanat :

- le prix de l'apprentissage

En partenariat avec l'université de La Réunion :

- le prix de la Légion d'honneur de l'enseignement supérieur destiné à récompenser des étudiants inscrits en master 2.

Elle mène également en partenariat :

- avec le rectorat, des actions de lutte contre l'illettrisme
- avec la police nationale et le rectorat, des actions de lutte contre le décrochage scolaire
- avec la mairie de St-Denis, des actions en direction des jeunes incarcérés et dans les quartiers
- avec la gendarmerie nationale : « Les cadets de la gendarmerie ».

Ces actions et ces prix sont rendus possibles grâce à la participation financière de généreux mécènes : Crédit Agricole et sa Fondation, sociétés Goulamaly, Ravate et Leclerc, collectivités territoriales (région, département, mairies), RSMA...

Dans le cadre du Centenaire de la SMLH (1921-2021), la section a programmé 19 actions au cours de l'année 2021 dont le détail figure sur son site.

Enfin, et dans le cadre de la coopération régionale, la section mène des actions de rayonnement de l'Ordre en relation avec les légionnaires des autres îles du sud-ouest de l'océan Indien : Mayotte, Comores, Madagascar, Maurice, Seychelles.
